

Effets sociétaux de la marche du quotidien

Un vecteur de lien social

La pratique de la marche permet la rencontre, les échanges qui développent les liens sociaux et la solidarité à l'échelle d'un quartier, d'une ville

Une opportunité écologique

Développer la marche en ville est un moyen de développer les pratiques de déplacement vers une option non-polluante

Répondre à une alerte de santé publique

Problème de sédentarité et de surpoids notamment chez les jeunes générations
Les cardiologues alertent : en 40 ans, les adolescents ont perdus 25 % de capacités physiques

La ville marchable, une composante de la ville apaisée



Apaiser les vitesses des véhicules motorisés :
la ville apaisée

Reconquête de l'espace public

Passer de la ville technique à la ville sensible
afin que le piéton s'approprie la ville

Schéma directeur cyclable ; schéma directeur
piéton

Il est nécessaire de penser l'aménagement de
ces deux modes actifs conjointement en
priviliégiant des espaces dédiés à chaque mode

Matérialiser la marche en ville

La réalisation d'un schéma directeur piéton

Un schéma directeur piéton est un document d'aide à la décision à destination de la municipalité. Il permet d'anticiper et de penser l'aménagement des mobilités piétonnes.

Il identifie les principaux équipements publics (écoles, collèges, lycées), les équipements culturels et sportifs, les établissements de santé et commerces ainsi que les services publics et tous les lieux d'attractivité dans la ville qui génèrent des flux.

Il permet de :

- Visualiser l'existant via un diagnostic
- Souligner les problématiques
- Prendre connaissance des besoins
- Penser aux futures potentialités d'aménagements

Mobiliser les acteurs qui arpentent la ville

Mobiliser les personnes actives et engagées du territoire pour diffuser le projet et capter le maximum d'habitants.

Varier la nature des personnes interrogées :

- Membres des conseils de quartier citoyens et d'associations
- Parents d'élèves
- Retraités et actifs
- Personnes valides et personnes à mobilité réduite
- Enfants
- Grands marcheurs et personnes marchant peu

Méthodologie en étapes

Diagnostic des usages actuels en concertation avec les habitants :

- Mobiliser une diversité d'acteurs pour cheminer dans la ville
- Associer les services techniques dans la réflexion concernant les problématiques et les potentialités
- Intégrer une approche sensible du cheminement : sécurité, confort, praticité et lisibilité
- Garantir la lisibilité par la mise en place d'une signalétique pensée spécialement pour les piétons

Méthodologie en étapes

Critères d'appréciation

Ces critères permettent d'évaluer les cheminements via une approche sensible qui mesure la qualité du cheminement :

- Proximité des voitures
- Niveau de sécurité
- Présence d'ombre et de végétation
- Nature du sol
- A l'abri du vent
- Eclairage public

Promouvoir la marche en informant le piéton



CROQUIS D'AMBIANCE
PARC URBAIN DES MONTS
RUE BURDIN ©

Esquisse de signalétique piétonne, Ville de Chambéry



Signalétique piétonne, Ville de Besançon



Signalétique piétonne, Ville de Neuchâtel